

Troisième étape - Déposer sa candidature sur le RIBÉ

Les personnes qui souhaitent postuler à des bourses dont la sélection se fait à l'externe (hors UQAM) doivent se référer aux informations inscrites sur l'offre de bourse, à la rubrique « Constitution du dossier de candidature ».

Pour les bourses dont le dépôt du dossier se fait en ligne, sur le RIBÉ, vous devez suivre les directives suivantes:

1. Une fois tous vos documents joints, vous serez automatiquement dirigé vers la page du dépôt de votre candidature;
2. Acceptez les engagements légaux en bas de la page, en y cochant les cases correspondantes;
3. Et finalement, cliquez sur le bouton « Déposer mon dossier de candidature ».

[blocked URL](#) [blocked URL](#)

Si votre dossier de candidature requiert le dépôt d'un document physique, veuillez vous référer à la marche à suivre indiquée dans l'offre de bourse ou communiquez avec l'administrateur de la bourse.